Viticulteurs : dernière ligne droite pour s'inscrire aux Trophées de l'œnotourisme 2020-2021 !



La 3^e édition des Trophées de l'œnotourisme, concours national organisé par Terre de Vins et Atout France qui récompense les 100 meilleures offres œnotouristiques en France, a été lancée.

Ces trophées ont pour objet de mettre en lumière, de valoriser et d'encourager les domaines et châteaux viticoles ainsi que les caves coopératives qui se mobilisent pour proposer à leur clientèle, tant française qu'internationale, des offres œnotouristiques fortes et adaptées à ses besoins. À ce titre, plusieurs critères sont pris en compte par le jury, à savoir notamment le rapport qualité/prix, la diversité de l'offre, le dynamisme et l'approche œnotouristique.

En pratique : les viticulteurs qui souhaitent concourir doivent déposer leur dossier de candidature le 23 octobre au plus tard sur le <u>site dédié</u>.

Les 100 nominés seront mis en avant tout au long de l'année 2021 dans différentes publications ainsi que sur la <u>plate-forme de réservation de terredevinscom</u>. Certains d'entre eux se verront également décerner un prix. Résultat des courses en mars 2021!

© 2020 Les Echos Publishing